

Les nouveautés du salon : **Pôle énergies renouvelables** Cliquez ici !

mardi 10 octobre 2006

Laval et sa région

Newsletters

OK

Gratuit - Toute l'actu par mail



| Accueil | Infos Laval | Mayenne | Pays-de-la-Loire | France | Sports | Archives | Météo | Cinéma | Sortir | Bonnes adresses | Billetterie | Petites Annonces | Jeux | Humour | Espace@sso | Plan | Maville Pratique |

Actualité

Laval

mardi 10 octobre 2006

Le budget assainissement de la Ville en sursis

Un contribuable lavallois conteste la régularité de certaines taxes. Le tribunal administratif de Nantes rendra son jugement dans un mois.

« **Croyez-moi, ça ne m'amuse pas de déposer autant de requêtes. Seulement, il fallait faire quelque chose contre la mauvaise foi et l'entêtement de la commune** », explique-t-il à l'audience du tribunal administratif de Nantes, vendredi. Claude est, à l'en croire, un citoyen comme un autre. Et surtout un contribuable de Laval. Il refuse de payer des taxes pour des dépenses « **qui n'ont rien à faire dans certains budgets** ».

En ligne de mire, le budget annexe du service assainissement de la ville, qui a accueilli, depuis 2002, les dépenses liées aux eaux pluviales. Rien que la séparation du réseau des eaux pluviales et du réseau d'assainissement aurait coûté 1,9 million d'euros à la ville. Le hic,

DOSSIERS



» Spécial impôts locaux !

» Mondial de l'auto 2006

» Le TGV Ouest

» Présidentielle 2007

C'est que ces charges imposées aux contribuables sont sans contrepartie pour ces derniers. Elles ne devraient donc pas figurer dans un budget assujéti à une taxe comme celle de l'assainissement.

Claude a alors déposé huit recours devant le tribunal administratif de Nantes. Il conteste la validité toutes les délibérations du conseil municipal approuvant le budget de l'assainissement, entre 2002 et 2005. Il demande aussi l'annulation de la délibération du 25 septembre 2003, qui attribue le marché de construction d'un bassin d'orage à Laval.

Vendredi, le commissaire du gouvernement a proposé de rejeter cette dernière requête. En revanche, le magistrat indépendant a estimé que Claude avait raison, concernant les délibérations municipales de janvier 2003, janvier 2004 et février 2005, approuvant les budgets de l'assainissement de 2003, 2004 et 2005. Le commissaire du gouvernement a proposé au tribunal d'annuler ces décisions litigieuses.

Le jugement devrait être rendu sous un mois.

Les autres titres

» Rire en prison aide les détenus à s'évader

Lire

» Une Joconde plus vraie que nature à Laval

Lire

» Hommes et femmes, tous fans de Bruel

Lire

» Vifs échanges autour de « Laval infos » au conseil

Lire

» Sa maison prend l'eau, Marie touche des fonds

Lire

» Les radars dans l'Ouest

» Tous les dossiers !

Les archives

Consultez en ligne toute l'actualité des communes de votre département et les archives de Ouest-France

Jeux



Jouez et gagnez avec maville.com

Voyages, ciné, concerts, sport, ...

